

**Arrêté n° 2020-146 portant délégation de signature  
du Président de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne**

***Le président de l'université de Reims Champagne-Ardenne***

***VU le Code de l'Éducation, et notamment l'article L712-2,***

**ARRETE**

**Article 1er :**

Délégation de signature est donnée aux directeurs des écoles doctorales, à l'effet de signer, dans le cadre de leurs activités et compétences, les justificatifs de déplacement professionnel pour les personnels BIATSS relevant de leur école doctorale. La liste des directeurs des écoles doctorales est annexée au présent arrêté.

**Article 2 :**

En application de la présente décision, tout acte précité signé par délégation devra comporter obligatoirement : le prénom, le nom et la qualité du signataire, ainsi que la mention « Pour le président et par délégation ».

**Article 3 :**

Le présent arrêté est soumis à publicité, il sera inscrit dans le recueil des actes administratifs de l'établissement et consultable sur le site Internet de l'université.

**Article 4 :**

Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter de sa publication, après transmission au recteur de l'académie de Reims.

Elles se substituent à toutes autres dispositions antérieures ayant le même objet.

Elles prendront fin, au plus tard, en même temps que le mandat du délégant ou la cessation de fonction du délégataire.

**Fait à Reims, le 5 novembre 2020**



Guillaume Gellé

**- Mis en ligne le : 5 novembre 2020**

**-Transmis à M le recteur, chancelier des universités le : 5 novembre 2020**



**Annexe – Liste des directeurs des écoles doctorales**

|                          |   |
|--------------------------|---|
| Mme Sandrine BOUQUILLON  | Ecole doctorale Agriculture, Alimentation, Biologie, Environnement, Santé |
| M. Jean-Claude MONBOISSE | Ecole doctorale Sciences Fondamentales Santé                              |
| M. Rezak AYAD            | Ecole doctorale Sciences du Numérique et de l'Ingénieur                   |
| M. Philippe ODOU         | Ecole doctorale Sciences Humaines et Sociales                             |

